
**VILLE DE
PROVINS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA SEANCE
DU VENDREDI 10 FEVRIER 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le vendredi 10 février à 19h, les membres composant le Conseil Municipal de Provins se sont réunis à la mairie, sur la convocation et sous la présidence du Maire.

Etaients présents	M. LAVENKA, M. JEUNEMAITRE, Mme CANAPI, M. PATRON, Mme PRADOUX, M. MARCHAND, Mme BAALICHERIF, M. PERRINO, Mme RAMEAUX, Mme ROUYEYRE, Mme MARTIN, Mme CAMUSET, M. BENECH, M. GAUFILLIER, Mme OCANA, M. DEMAISON (arrivé à 19h15), Mme SPARACINO, M. VAUVRE, M. GRAJQEVCI, Mme DAMEME, M. RAFIK, Mme HOTIN-LETANG, Mme ENAMA, Mme MORIN, M. HAMMOUMI, Mme PETROFFE, M. DELVAUX, Mme PINEAU-LUMONI
Excusé(s) représenté(s)	M. JIBRIL, conseiller municipal, par M. LAVENKA Mme MAHIEU, conseillère municipale, par Mme MORIN M. ROUSSEAU, conseiller municipal, par M. PERRINO M. BOUDIGNAT, conseiller municipal, par M. DELVAUX
Excusé(s) non Représenté(s)	M. PERCHERON
Absent(s)	/
Secrétaire de séance :	M. VAUVRE

. Nombre de Conseillers en exercice :	33.
. Nombre de Conseillers présents :	28.
. Nombre de Conseiller(s) représenté(s) :	4.
. Nombre de Conseiller(s) excusé(s) non représenté(s) :	1.
. Nombre de Conseiller(s) absent(s) :	0.
. Date de la convocation : 3.02.2023	

---oooOooo---

N° 2023.11

**CONVENTION PATRIMOINE -- PROGRAMME 2023
EGLISE SAINTE-CROIX
Restauration du Transept, du Clocher et du Chœur
Tranche Ferme**

La séance continuera

Accusé de réception en préfecture
792-20230210-DEL-2023-11-DE
Date de télétransmission : 15/02/2023
Date de réception préfecture : 15/02/2023

Le Maire expose au Conseil :

- La convention cadre signée le 18 avril 2019 prévoit un programme annuel de travaux jusqu'en 2028,
- Conformément à ladite convention, le programme 2023 prévoit la restauration du transept, du clocher et du chœur de l'église Sainte Croix – tranche ferme
- Le coût de cette opération est évalué à 950 000,00 € HT,
- En vertu de la convention précitée, l'État interviendra à hauteur de 400.000,00 € par an, le Département de Seine et Marne à hauteur de 200.000,00 € par an et la Région Ile de France à hauteur de 150.000,00 € par an,
- La Ville de PROVINS assurera la maîtrise d'ouvrage. La maîtrise d'œuvre sera confiée à l'Architecte en Chef des Monuments Historiques,

Le Conseil Municipal, le Maire entendu et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité : (32 voix "pour") :

- ⇒ D'approuver le programme 2023 de travaux de restauration du transept, du clocher et du chœur de l'église Sainte Croix dont le coût est estimé à 950 000,00 € HT à plus ou moins 10%,
- ⇒ De solliciter des aides auprès de l'Etat (DRAC) pour un montant de 400.000,00 €, du Département de Seine et Marne pour un montant de 200.000,00 € et de la Région Ile de France pour un montant de 150.000,00 €, au titre du programme 2023.
- ⇒ D'autoriser la personne responsable du marché à engager les travaux.
- ⇒ D'autoriser le Maire ou l'adjoint délégué à signer tous actes aux effets ci-dessus.

**Ainsi fait et délibéré,
Pour expédition conforme,**

Le Maire,



Olivier LAVENKA

La présente décision, qui sera transmise au représentant de l'Etat, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Melun ou d'un recours gracieux auprès de la Mairie, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Acte déclaré exécutoire après affichage le 15.02.2023 réception à la Préfecture de Seine et Marne, le 15.02.2023



Olivier Lavenka
O. LAVENKA

Paris, le 18 janvier 2023

Seine-et-Marne - Provins Église Sainte-Croix

Restauration du transept, du clocher et du chœur

Tranche ferme : restauration du clocher et du haut-vaisseau du chœur

Programme d'opération

L'église Sainte-Croix est l'un des principaux monuments religieux de Provins. Sa nef et son clocher remontent aux XII^e et XIII^e siècles, mais son aspect actuel est le résultat des travaux menés au XVI^e siècle pour le doublement de son bas-côté nord et la reconstruction de son chevet. D'importants aménagements intérieurs eurent lieu au XVIII^e siècle, et l'église fut restaurée à la fin du XIX^e siècle. À cette époque furent installées les fausses voûtes d'ogives en plâtre qui masquent les lambris peints de la nef et du transept et celles qui masquaient avant leur effondrement récent ceux du chœur.

Fermée au culte depuis plus de cinquante ans en raison de graves désordres structurels, l'église fit l'objet, à partir de 1960, de travaux considérables de confortation de son clocher et de reprise en sous-œuvre de ses fondations. À partir de 1985, date autour de laquelle se multiplièrent les désordres sur d'autres monuments de la ville (trois effondrements successifs des remparts et chute du tympan du portail occidental de l'église Saint-Ayoul), la municipalité de Provins et l'État furent confrontés à des choix de programmation, qui conduisirent à reporter l'achèvement de la restauration de l'église.

En 2002, l'église fit l'objet d'une étude portant sur l'achèvement de la stabilisation de ses structures et qui permit de définir des principes de restauration des parements, des décors peints et des vitraux.

Aujourd'hui, trois tranches de travaux sont en cours et permettront la réouverture de la nef au public. Le présent programme s'inscrit dans la continuité de ces travaux et concerne le transept, la tour de croisée et le chœur. Les travaux de la première tranche permettront la restauration des parties hautes du chœur, notamment des trois verrières historiées du XIX^e siècle et de la voûte lambrissée peinte du XVI^e siècle et la restauration du clocher.



Christophe BATARD
Christophe BOTTINEAU
Frédéric DIDIER
Jacques MOULIN

Architectes DPLG
Architectes en chef des Monuments Historiques

Tranche ferme : restauration du clocher et du haut-vaisseau du chœur

Montant total des travaux :	833 911,- € HT
Montant total d'opération :	950 000,- € HT
	1 140 000,- € TTC

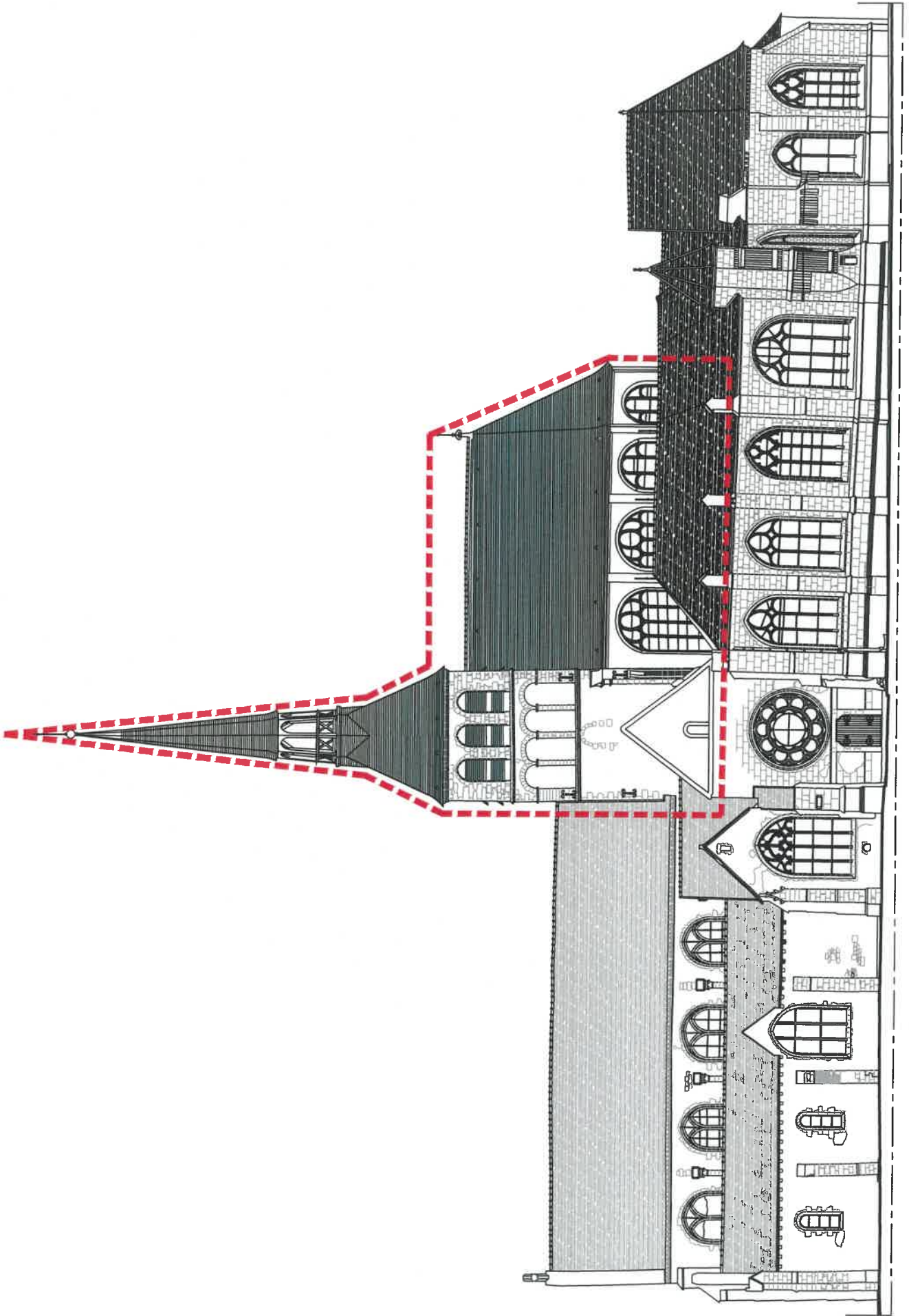
Jacques Moulin



Vue générale du clocher et du haut-vaisseau du chœur et du haut-vaisseau depuis le chœur



Détail des baies romanes murées du clocher et vue de la voûte lambrissée peinte



Emprise des travaux de la TF

0 5 10 m

